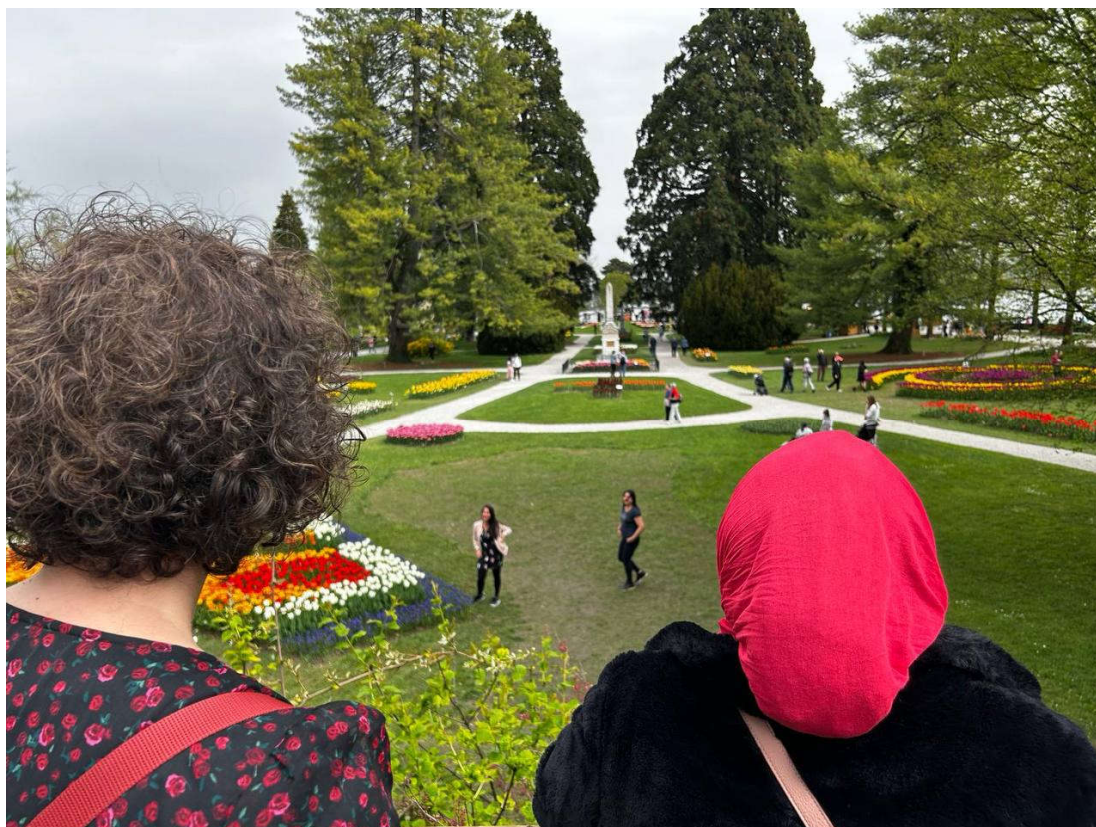




Rapport d'activité 2023-24

Table des matières

Mot de la Présidente	3
Nos participant-e-s et leurs familles.....	4
Des situations nécessitant un accompagnement spécifique	4
De plus en plus d'hommes à COS	5
Statut administratif : le statut S.....	6
Prestations et activités	7
Accueil et soutien psychosocial	7
Formation de base et français	8
Ateliers TIC.....	8
Jardin d'enfants et soutien à la parentalité.....	9
Activités décloisonnées et activités libres pendant les vacances scolaires.....	10
Évaluation et qualité.....	11
Impact en chiffres.....	11
Participation et taux de présence.....	11
Partenariats et financement.....	12
Succès et perspectives.....	13
Organigramme.....	14



Mot de la Présidente

Le bilan de cette année est à la fois extrêmement satisfaisant, et à la fois bien triste...

COS se porte très bien, et cela nous ravit !

Le déménagement et le réaménagement de nos nouveaux locaux en 2023 se sont déroulés au mieux, sans nécessiter l'interruption de nos activités. Notre équipe est stabilisée et collabore dans une dynamique transversale fructueuse. Nous collaborons avec de nombreux professionnels de terrain au sein du réseau de l'action sociale et de la migration à Genève. Les institutions publiques sont maintenant engagées dans la durée aux côtés des partenaires privés, avec notamment l'élargissement du contrat de prestations qui nous lie à l'Hospice Général, et la signature d'une convention avec le Service de la petite enfance de la Ville de Genève qui soutiendra dorénavant financièrement notre jardin d'enfants.

Ces progrès nous permettent d'offrir aux participant.e.s le soutien véritablement holistique que nous avons toujours visé et nous pouvons donc les accueillir dans des conditions idéales.

Malheureusement, il n'en va pas de même pour les personnes que nous accueillons.

Notre public a toujours présenté des fragilités, avec de nombreuses familles monoparentales, un faible niveau d'éducation, et souvent des enfants à besoins spécifiques. Ceci justifiait de les référer à COS plutôt que dans les structures d'accueil ordinaires. Néanmoins, parce que nous offrons cet accompagnement de proximité très spécifique, les personnes qui nous sont référées aujourd'hui sont toujours plus fragiles, avec souvent des parents atteints dans leur santé mentale.

Qu'il s'agisse de traumatismes liés à la situation du pays d'origine ou vécus durant le parcours migratoire, de difficultés d'intégration depuis l'arrivée en Suisse en raison de permis provisoires ou d'une impossibilité d'accéder au marché du travail, ces facteurs sont souvent cumulatifs et affectent l'état psychique de nombre de nos participant.e.s, avec, inévitablement, un impact négatif sur leurs enfants.

Face à ce constat, nous avons renforcé notre intervention en termes de soutien psychosocial et collaborons activement avec le réseau, notamment le CAPPI et les autres acteurs du réseau en lien avec la santé mentale, pour répondre à leurs besoins en favorisant la parole et le recours à l'aide. Néanmoins, au vu du peu de professionnels formés en interculturel et à la saturation des services spécialisés, il est parfois difficile de garantir une prise en charge adéquate au moment où cela est nécessaire.

Dans ces circonstances, et dans le but d'accompagner au mieux ces familles en difficulté, nous avons décidé de renforcer nos interventions dans le domaine du soutien à la parentalité. Nous développons à cet effet un programme qui inclura un accompagnement plus systématique et proposera davantage d'activités "extrascolaires" durant lesquelles les parents et les enfants sont ensemble, y compris parfois les membres de la famille qui ne suivent pas de mesure à COS, et permettent de renforcer ces liens. Nous espérons ainsi favoriser le bon développement des enfants malgré la souffrance des parents et l'impasse dans laquelle ils se trouvent parfois, pour rompre le cycle de la reproduction.

Sarah Lachat

Nos participant-e-s et leurs familles

Le public de COS s'élargit d'année en année, avec un échantillon toujours plus large et représentatif des différents statuts des migrants à Genève et, même si nous accueillons en majorité des mamans avec leurs enfants, davantage d'hommes en 2023 (21%).

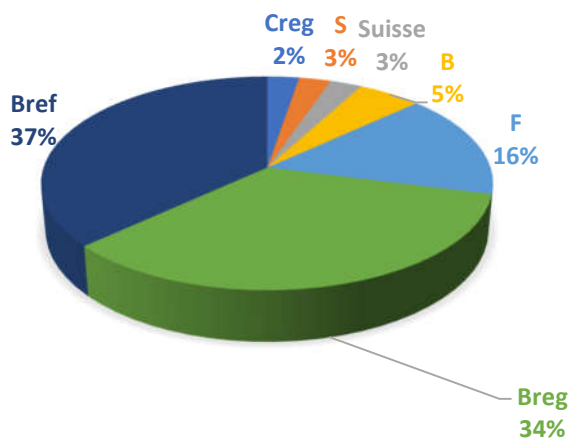
La plupart des personnes accueillies à COS sont membres de familles dont les **enfants présentant des difficultés** de développement ou qui sont **isolées et/ou fragilisées et ne peuvent intégrer les structures d'accueil ordinaires** car elles nécessitent un suivi rapproché et systémique et en lien avec le réseau. Ces personnes sont **adressées par le réseau institutionnel et associatif genevois**, qu'il s'agisse de l'Hospice Général, la Source Bleue, la Guidance infantile (SPEA), les assistants éducatifs en milieux ouverts (AEMO), le Service éducatif itinérant (SEI), le Centre ambulatoire de psychiatrie et de psychothérapie intégrées (CAPPI), le Réseau Femme ou les foyers d'hébergement d'urgence.

Comme la plupart des structures spécialisées qui offrent un accompagnement particulier aux familles vulnérables, COS fait face à **une liste d'attente d'une vingtaine de familles chaque semestre**.

51 familles dont 27 enfants ont été accueillis cette année à COS

- Familles monoparentales ou couples avec enfants en bas âge
- Familles fragilisées qui ne peuvent profiter des mesures d'intégration ordinaires
- Parent-s dont les enfants présentent des besoins spécifiques
- Adultes en situation précaire avec un état psychique fragilisé
- Migrants tout type de permis

STATUT ADMINISTRATIF



B : permis B
B reg : permis B par regroupement familial
B réf : Permis B ayant le statut de réfugié
C reg : permis C par regroupement familial
F : personnes admises à titre provisoire
S : ressortissant d'Ukraine

Des situations nécessitant un accompagnement spécifique

Notre association a à cœur d'accompagner la frange la plus fragilisée des personnes migrantes, celle qui n'a pas accès aux structures ordinaires. Ce mandat a été confirmé par le contrat signé avec la Coordination santé-sociale de l'Hospice Général signé en 2022 et renouvelé 2023.

Le renforcement de la collaboration avec le CAPPI (Centre Ambulatoire de Psychiatrie et Psychothérapie Intégrée HUG) depuis que nous avons emménagé dans le même bâtiment, entraîne également une augmentation des personnes fragilisées psychiquement qui nous sont adressées.

Ces fragilités se situent à différents niveaux : **isolement des parents, traumatismes liés à la situation dans le pays d'origine ou durant le parcours migratoire, peu d'accès au marché du travail, situation de violence domestique, personnes ayant vécu une situation de traite d'être humain ou « simplement » incapacité à comprendre les codes et les attentes de la société d'accueil par manque de relais.**

Ces situations entraînent énormément d'anxiété et peuvent s'accompagner d'états dépressifs ou insomniaques. Elles **compromettent la formation de base, dont l'apprentissage du français.** Des difficultés qui ont évidemment également des **grandes répercussions sur les enfants**, avec un manque de stimulation de la part des parents qui **peut entraîner des retards de développement chez les enfants**, que ce soit au niveau du langage, au niveau moteur ou dans les aptitudes relationnelles.

Par une approche holistique et par la recherche de solutions adhoc individuelles, nous accompagnons les participant-e-s dans une démarche de reprise de contrôle de leur vie, de revalorisation et de renforcement des compétences et tentons de briser le cercle vicieux qui maintient ces familles dans la difficulté.

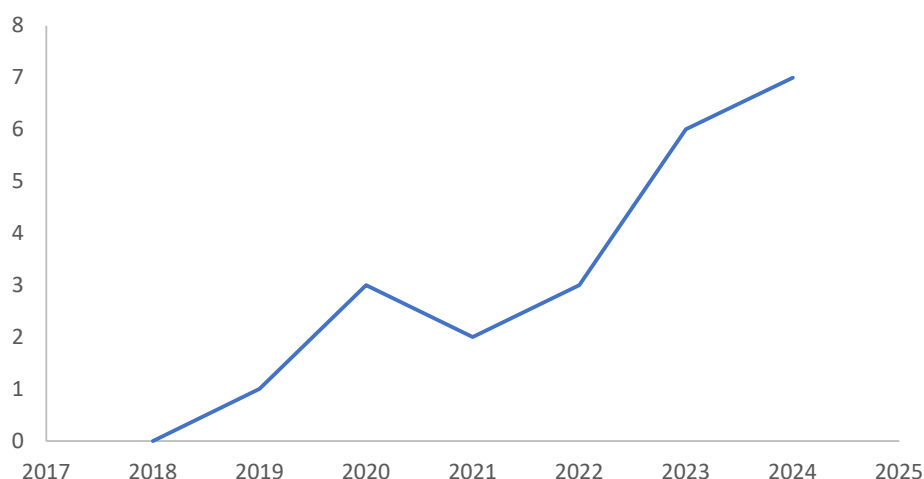
De plus en plus d'hommes à COS

Durant les deux semestres de l'année scolaire 2023-2024, 21% des personnes accueillies à COS étaient des hommes.

Il faut savoir qu'à Genève, il n'existe pas de structure spécifiquement créée pour eux. L'Hospice Général nous a demandé de réfléchir à un projet adapté à ce type de participants, mais après avoir interrogé plusieurs partenaires à ce sujet, dont le PSM (Programme santé migrants HUG) et le dispositif MEME (Consultation transculturelle de pédopsychiatrie HUG), nous y avons renoncé car **c'est surtout l'accès au marché de l'emploi qui pose problème à la population migrante masculine** et l'insertion professionnelle ne correspond pas à la mission que s'est donné COS.

Nous restons néanmoins particulièrement attentifs à ces aspects dans l'accompagnement des participants qui nous sont adressés. Nous observons en effet combien ils sont affectés par le fait de ne pas travailler. Cela remet en question leur statut et leur place dans la famille. Or, pour des raisons structurelles, telles que la non reconnaissance de diplômes, la non reconnaissance d'expériences acquises sur le terrain, l'obligation d'avoir un certain niveau de français avant d'avoir accès aux mesures d'insertion, le marché de l'emploi leur est peu accessible. Par ailleurs, des soucis de santé ou le manque de suivi des institutions (par manque d'effectifs) provoquent parfois un éloignement des mesures d'insertion existantes, avec en résultat une recrudescence du sentiment d'exclusion et une détérioration de la santé mentale. Un **cercle vicieux qui entraîne une baisse de motivation, des répercussions au niveau psychique et du sommeil, voire des maladies psychosomatiques.**

Evolution du nombre d'hommes reçus à COS



Statut administratif : le statut S

Nous accueillons de plus en plus de personnes venant d'Ukraine à COS, avec deux ressortissants qui nous ont été adressés au deuxième semestre de l'année scolaire 2023-2024. Ces personnes ont d'abord suivi des mesures d'intégration ordinaires qui n'ont pas eu les effets escomptés. D'autant plus que les mesures proposées à leur arrivée étaient conçues pour être limitées dans le temps en tablant sur un conflit bref, or les Ukrainiens ne peuvent toujours pas rentrer chez eux. Pour diverses raisons, ces personnes sont donc fragilisées et n'ont pas eu les réponses adaptées à leur situation. Il s'agit alors, pour COS, de leur apporter un accompagnement plus rapproché en traitant non seulement les défis liés à l'intégration mais aussi en prenant soin des blessures en lien avec la guerre qui perdure dans leur pays.

Madame Y, originaire du Nigeria, est arrivée à Genève en août 2022 par le biais du regroupement familial et a rejoint le programme COS l'année d'après avec ses deux filles. Ayant rencontré initialement des défis pour comprendre les codes de la société d'accueil en termes de prise en charge des enfants, un accompagnement a rapidement été mis en place autour de la parentalité. Par la suite, un soutien à l'orientation professionnelle a été réalisé, car elle est titulaire d'une formation universitaire qui n'est pas reconnue en Suisse. Enfin, l'accent a été mis sur sa situation administrative et familiale à la suite d'une décision de divorce.

Malgré le stress et les responsabilités liées à sa situation, Madame Y a su gérer cette transition difficile en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation et grâce au soutien fourni par un large réseau (AVVEC, CSP, Horizon Académique, Hospice Général, Chaperon Rouge, crèche) coordonné par le pôle psycho-social de COS. Aujourd'hui, elle poursuit son chemin à Horizon Académique avec l'ambition d'intégrer la HEDS pour la rentrée 2025.



Prestations et activités

Accueil et soutien psychosocial

L'action du pôle social se décline autour de trois axes :

- Soutien et suivi administratif dans différentes démarches administratives et financières (factures, poursuites, demandes de places en crèche, restaurant scolaire, parascolaire, assurances maladies, information sur l'école, information et orientation vers les milieux de la santé, de la formation, de l'insertion professionnelle, etc.).
- Information quant aux attentes éducatives et sociétales du pays d'accueil, aux questions concernant l'asile, aux permis de séjour, à une orientation vers les spécialistes au sein du réseau genevois en fonction des besoins spécifiques.
- Soutien pour une meilleure articulation du réseau et explicitation du rôle de chacun des acteurs

Pour ce faire, plusieurs actions différentes sont mises en place : ateliers collectifs, entretiens individuels, moments informels en groupe de recherche de solution.

Par ailleurs, si les participant.e.s recourent à nos ressources la plupart du temps de façon volontaire, l'équipe a développé des grilles d'observation fines et des moments d'échanges transdisciplinaires qui permettent de détecter les difficultés qu'ils traversent et de leur proposer du soutien et des échanges pour y faire face.

Enfin, pour assurer un travail aussi systémique que possible, nous collaborons avec l'ensemble des partenaires qui suivent le ou la participant.e. Un travail de réseau, de coordination et d'explicitation du rôle et de la place de chacun qui permet dans la plupart des cas de débloquer des situations complexes et de lever des freins.



Madame S, est érythréenne, maman de deux enfants dont l'un a de graves soucis de santé. Initialement attribuée à un canton alémanique, elle doit s'installer à Genève car les HUG sont mieux à même de suivre son fils malade. Après avoir appris l'allemand, elle doit donc repartir à zéro et apprendre le français. Au bout d'une année, voyant qu'elle a de la peine à s'en sortir, elle demande au père des enfants de la rejoindre à Genève alors qu'il est bien intégré en Suisse alémanique où il travaille. Le pôle social donc soutenu la maman qui jongle entre les soins à apporter à son enfant et son intégration à Genève, et le papa pour les démarches administratives complexes concernant sa réinstallation à Genève. Le regroupement familial a pu se réaliser grâce à un important travail de coordination incluant une médiatrice culturelle, un juriste du CSP, l'Hospice Général et l'Office cantonal de l'emploi.

Formation de base et français

L'apprentissage du français est au centre du dispositif de COS en tant que condition *sine qua non* de l'intégration. Durant l'année 2023-24, **896 heures de formation** ont ainsi été dispensées selon **trois niveaux de français : Alphabétisation et renforcement de l'écrit (ARE), Formation de base 1 (FdB 1), Formation de base 2 (FdB 2)**.

En 2024, nous avons rejoint la faîtière des associations actives dans le domaine de la formation de base au niveau romand, la CRFBA. Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration car l'échange de bonnes pratiques autour de situations complexes ou autour du lien interinstitutionnel est bénéfique pour tous !

Objectifs andragogiques par type de cours

<i>Alphabétisation et renforcement de l'écrit (ARE)</i>	<i>Français de base 1 (FDB 1)</i>	<i>Français de base 2 (FDB 2)</i>
Atteindre à l'oral le niveau A1.1 et à l'écrit les compétences graphiques de base pour poursuivre, en autonomie, l'apprentissage du français dans un cours FLE	Comprendre des informations très simples et établir un contact social de base en français Niveau attendu à la fin du cours : A1.2	Développer et consolider les compétences communicatives de base en français Niveau attendu à la fin du cours : A2 – B1

Ateliers TIC

Cette année nous avons stabilisé cette année les ateliers TIC qui sont toujours dispensés par deux bénévoles sous la supervision de la responsable pédagogique. Nous les remercions vivement de leur temps et disponibilité. Nous avons également proposé **une halte-garderie** pendant ces ateliers, ce qui a permis d'accueillir davantage de participant-e-s.

Les **thèmes** abordés ont été très divers et **déterminés avec les participant-e-s** au sein de chaque cours : recherche sur le web, gestion des e-mails, traitement de texte, réseaux sociaux, plateforme pour les e-démarches. Ouverts à **maximum 6 participant-e-s à la fois**, 18 ateliers ont été menés, avec une fréquentation moyenne de 4 participant-e-s chacun, et entre un et six enfants accueillis à la halte garderie.

Madame M est d'origine afghane. Paraplégique à la suite de violences conjugales, elle arrive à COS dans une grande fragilité psychique. Hébergée dans un foyer, elle est référée à COS et bénéficie d'un suivi psychologique spécifique. Petit à petit, elle reprend confiance en elle et apprend le français. Un jour, elle nous dévoile son rêve : habiter hors foyer et travailler dans la couture. Elle nous quitte après trois semestres qui lui ont permis d'asseoir ses bases en français et d'effectuer un stage en couture. Elle est maintenant suivie par le service emploi de l'Hospice Général.



Jardin d'enfants et soutien à la parentalité

COS représente en général le premier lieu de séparation mère-enfant, qui s'avère souvent compliquée pour des personnes en perte de repères comme celles que nous accueillons. L'accueil spécifique proposé au Jardin d'enfants de COS joue ainsi un rôle important dans la socialisation des enfants et facilite ainsi l'entrée à l'école ou l'orientation vers une crèche ordinaire.

Par ailleurs, COS est reconnu comme un lieu inclusif pour parents avec des enfants d'âge préscolaire nécessitant une prise en charge particulière. Ainsi, sur les 27 enfants accueillis pour l'année scolaire 2023-2024, la majorité présentait des retards au niveau de communication et trois d'entre eux des retards au niveau du développement.

Ces retards sont largement explicables par le parcours traumatique des familles, l'isolement social, la précarité, et l'insécurité liée au statut. Ces retards sont parfois repérés par le réseau de santé, mais peu considérés ou pris en charge de manière lacunaire ou fractionnée étant donné la surcharge pesant sur les structures ordinaires.

COS offre donc une structure stable, de référence, qui permet d'entamer un premier travail de fonds avec les parents et les enfants, apte à contribuer à structurer les familles accueillies. Grâce à la collaboration avec le réseau petite enfance genevois (Guidance infantile, SPMI, SEI, AEMO, OMP...), le dialogue peut se nouer entre les familles et les différentes structures impliquées dans le suivi de l'enfant.



Activités décloisonnées et activités libres pendant les vacances scolaires

Comme chaque année, nous avons organisé diverses activités décloisonnées pendant les cours ou des activités "extra scolaires" pendant les vacances.

Ouvertes l'ensemble de la famille, y compris les membres qui ne suivent pas les mesures à COS, ces activités sont essentielles puisqu'elles permettent de:

- favoriser le bien-être des participant.e.s, le vivre ensemble et la participation
- renforcer les liens de parentalité
- faire découvrir aux parents des lieux ressources où ils pourront emmener leurs enfants
- interagir avec les familles dans un environnement plus ouvert que celui de COS
- Et bien sûr... pratiquer le français dans une atmosphère détendue!

Devant le succès grandissant des activités proposées pendant les vacances, nous pensons développer de telles activités les jeudis après-midi dont certaines ouvertes pour la famille dans son ensemble.

Dans le cadre d'un projet pilote, nous avons également mis en place des ateliers interculturels durant les cours : un atelier cuisine, durant lequel les participant.e.s ont pu cuisiner puis déguster un gâteau érythréen respectant les traditions du Carême; et un atelier danse qui a permis de découvrir la danse kurde ainsi que d'autres danses traditionnelles du monde. Ces deux ateliers ont été animés par les participant.e.s, encadré.e.s par les professionnels.

<p>Fête de la Tulipe Lundi 8 avril</p> <p>Chacun apporte son pique-nique pour manger ensemble à midi</p>  <p>Rendez-vous à 10h. Devant la Migros de la Gare</p> <p>Le transport se fait en train Billet aller-retour: Demi-tarif CHF 20 - Normal CHF 40 - Enfants 0-6 ans : gratuit Enfants 6-16 ans : gratuit avec la carte junior</p>	<p>Ludothèque Mardi 9 avril</p> <p>Venez avec vos enfants visiter la ludothèque 1-2-3 planète</p>  <p>Ludothèque - Espace de jeux pour les enfants avec leurs parents. - Espace pour emprunter des jeux quand vous le voulez</p> <p>Rendez-vous à COS à 10h.</p>	<p>Maison de la Créativité Vendredi 12 avril</p> <p>Venez avec vos enfants pour découvrir un lieu magique et créatif Chacun apporte son pique-nique pour manger ensemble à midi</p>  <p>Rendez-vous à 9h30. Devant la Migros de la Gare.</p> <p>RDV à 10h à l'arrêt Calandrin Bus 8 ou 20</p> 	<p>Sortie en bateau Plage de Bellevue Lundi 15 juillet</p>  <p>Rendez-vous à 10h30 à COS 11h à la Gare devant la Migros</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pique-nique pour midi • Maillot + linge de bain 	<p>Ferme de la Gavotte Mardi 16 juillet</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Pique-nique pour midi <p>RDV à 10h30 à COS</p>	<p>français en été</p> <p>Parc la Grange Jeudi 18 juillet</p> <p>Rendez-vous à 15h à la Gare devant la Migros OU 15h45 à l'entrée du parc</p> 
--	--	--	--	--	---



<p>Jeux Plaisir partagé Lundi 19 février</p> <p>Venez jouer avec vos enfants à COS</p>  <p>Rendez-vous à COS à 10h.</p>	<p>Origami Mardi 20 février</p> <p>Venez faire des plisages avec vos enfants</p>  <p>Rendez-vous à COS à 10h.</p>	<p>Art et jeux Mercredi 21 février</p> <p>Venez explorer des jeux avec vos enfants au MAMCO</p>  <p>RDV : 9h30 au MAMCO Musée d'art moderne et contemporain 30, rue des vintus grenadiers, 1205 Genève Arrêt « Bains », BUS 2,15,51 Ou Rdv à COS à 9h.</p>	<p>Ludobus Jeux à disposition dans le parc Mardi 09 juillet</p> <p>Parc Gustave & Leonard Hentsch</p>  <p>Rendez-vous à 15h À COS</p>	<p>Bois de la Bâtie Espace de jeux, pataugeoire, animaux Vendredi 12 juillet</p>  <p>Rendez-vous à 10h à COS OU 10h45 sur place</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maillot + linge de bain • Pique-nique pour midi 
---	---	--	--	--

Chaque activité a réuni entre 5 et 9 adultes et et 7 à 13 enfants de 15 mois à 13 ans.

Évaluation et qualité

Impact en chiffres



1300

Heures d'accompagnement
psycho-social



896

Heures de formation

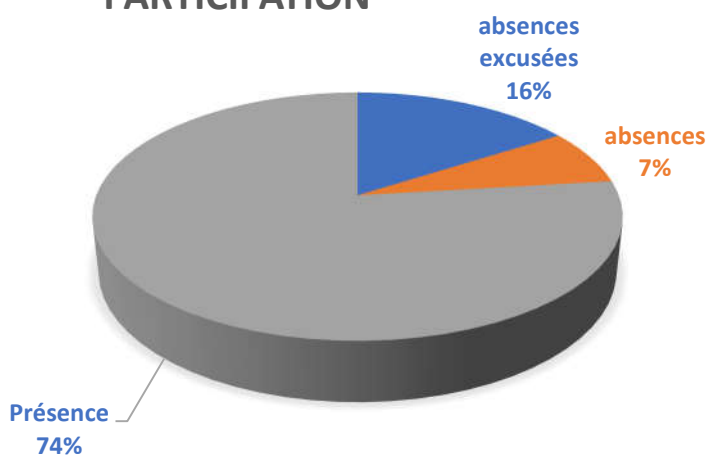


1060

Heures d'accueil des enfants
et de soutien à la parentalité

Participation et taux de présence

PARTICIPATION



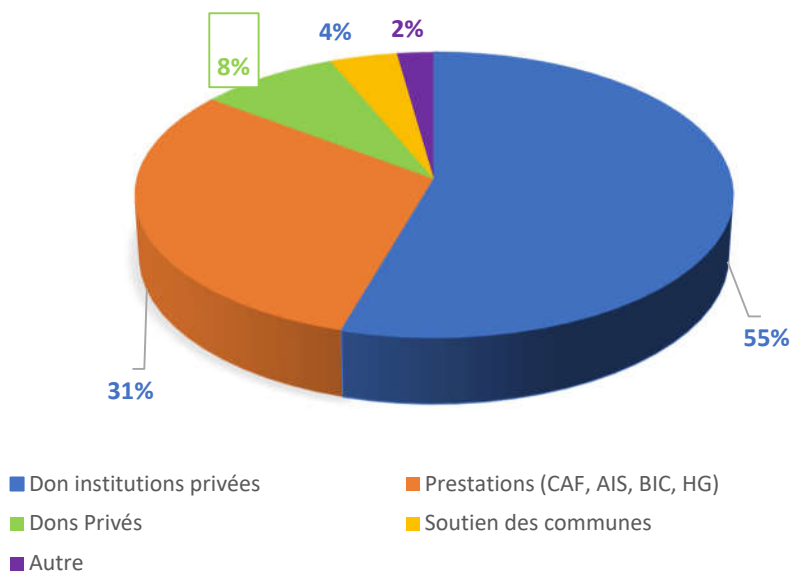
Le taux de présence ainsi que le ratio entre absence excusées et non excusées s'est encore amélioré cette année grâce à l'implication et l'accompagnement spécifique de l'équipe du pôle formation.

Le taux d'absentéisme reste plus important dans les cours d'alphabétisation et renforcement de l'écrit, ce qui s'explique par le fait que les personnes peu ou pas scolarisées sont plus fortement isolées et fragilisées, avec parfois de plus grandes difficultés à assurer un suivi. Toutefois, l'approche holistique et la collaboration inter-pôles propres à COS, permet d'éviter le décrochage.

Partenariats et financement

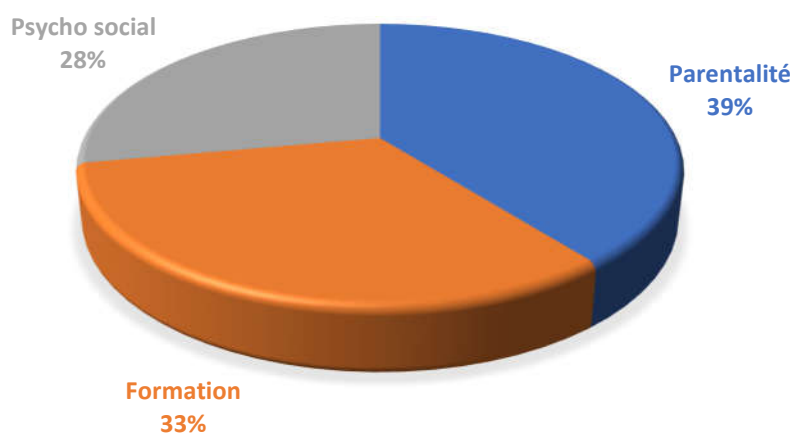
Année après année nous nous sommes efforcés d'atteindre un meilleur équilibre entre les financements privés, les subventions publiques et la vente de nos prestations. Conçu à la base comme un projet pilote, COS a dû faire ses preuves petit à petit, et gagner la confiance de ses partenaires. Après six ans d'activités, nous sommes presque arrivés à l'équilibre recherché.

SOURCES DE FINANCEMENT



NB: Les partenaires institutionnels financent les activités en accordant des forfaits par prestation et par participant.e.s chaque semestre. Les financements d'institutions privées, les dons individuels et les financements de la part des communes quant à eux, peuvent être alloués indifféremment selon les besoins.

% DE DÉPENSES SELON LE PÔLE



Succès et perspectives

L'année 2023-2024 confirme la stabilisation de notre équipe, et cela n'est pas étranger à l'amélioration de la participation. En effet, la pérennité de l'équipe a permis aussi à chacun de gagner en expérience, c'est-à-dire de mieux comprendre les défis que rencontrent les familles et offrir ainsi un meilleur accompagnement par chacun des pôles. Par ailleurs, grâce aux colloques, aux supervisions et à l'engagement de chacun des membres de l'équipe, l'approche transversale et interdisciplinaire s'est renforcée, ce qui permet d'offrir un soutien véritablement holistique tel que visé par COS .

Cette dynamique et les résultats obtenus ont favorisé la reconnaissance de notre travail par les partenaires publics et cette année marque également une étape importante dans la collaboration avec eux.

Nous avons ainsi pu renforcer la collaboration avec notre principal partenaire, l'Hospice général, et en particulier avec la Coordination Santé Sociale (CSS), dont la mission consiste à soutenir les personnes jugées vulnérables pour surmonter les obstacles quotidiens tels que les démarches administratives, l'intégration sociale, les problèmes familiaux et les difficultés financières. Reconnaisant le rôle essentiel que nous jouons en termes de relais de proximité, une nouvelle convention a été signée avec la CSS afin d'assurer un suivi plus étroit : un accueil individuel trois fois par semaine a été prévu, dans des contextes formels et informels, pour permettre une observation diversifiée et un suivi global personnalisé dont les résultats seront partagés à travers un bilan éducatif et pédagogique complet fourni chaque année.

De même, durant l'été 2024, nous avons pu ébaucher un Convention de partenariat avec le Service de la petite enfance de la Ville de Genève et le secteur Servette, qui prévoit le financement du personnel de notre Jardin d'enfants. Ainsi, après le contrat de prestation conclu avec l'Hospice en 2023, nous pouvons nous féliciter de la reconnaissance par les pouvoirs publics de nos activités.

Organigramme

L'association a été fondée en mai 2017. Les 15 membres fondateurs sont des travailleurs sociaux, des formatrices d'adultes, des logopédistes, des enseignant-e-s spécialisé-e-s, des psychologues, des psychiatres et des membres d'organisations internationales.

Le comité est constitué de trois membres actives : Sarah Lachat (Présidente, spécialiste en santé publique et urgentiste chez MSF), Stéphanie Salvi (éducatrice spécialisée, AEMO, FOJ), et Delphine Fehlmann (éducatrice de la petite enfance, foyer d'urgence de la FOJ). Dès la fin de 2023, deux personnes ont exprimé le souhait de rejoindre le comité et y ont déjà contribué. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur implication et leur énergie et nous réjouissons de leur élection lors de la prochaine Assemblée Générale !

Franceline James, ethnopsychiatre, supervise l'équipe à raison d'une séance toutes les 6 semaines. Sylvie Mezzena, professeure à l'HETS, nous a accompagnés lors de la journée annuelle de réflexion en équipe, dont le thème portait sur l'annualisation des activités et l'inscription de participant-e-s en continu.

Pôle formation : deux formatrice.s d'adultes en alphabétisation et français langue étrangère (FLE) dont une logopédiste

Pôle parentalité : une éducatrice de la petite enfance, un ASE et une ethnopsychologue

Pôle social : une intervenante et un intervenant social, un intervenant social en formation

Pôle coordination : une coordinatrice et une administratrice

